

Déclaration Préalable

30 Mars 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus et Responsables Syndicaux

La situation de régression économique que connaît notre pays impacte encore plus fortement notre région. Nous vivons tous une inflation hors norme qui n'est pas sans répercussions sur l'ensemble des salariés de la DO RM.

Aujourd'hui, de nombreux salariés nous ont sollicités et ils sont plus de la moitié à avoir signé une pétition.

Ce qui se passe aujourd'hui au sein de notre DO est grave et préjudiciable pour les salariés avec un dialogue social compliqué et peu ouvert.

La CFE-CGC Orange s'est naturellement associée à l'intersyndicale pour demander l'ouverture d'une négociation sur la situation de vie chère pour tous les salariés de la DORM, avec la mise en place de primes ou de reconnaissance de cette situation inflationniste ayant un impact direct sur le pouvoir d'achat des salariés de la DO RM.

Notre Direction comme à son habitude, reste « droite dans ses bottes » ou « ancrée dans sa savate doigt de pied » et nous répond d'abord par une invitation « à échanger » lors de la multilatérale des OS du 24 mars.

La réponse à une demande de négociation ne peut être une multilatérale !

L'intersyndicale lui a donc signifié que ce mode de convocation n'était pas le format adéquat pour discuter d'un sujet aussi sensible et grave que représente une demande de négociation sur le pouvoir d'achat ; le procédé paraît désinvolte et inapproprié. Les salariés sont choqués de ce manque de dialogue et d'écoute de la direction !

Ce à quoi la Direction invite l'intersyndicale « à une concertation » le mercredi 29 mars. Elle s'est aussi efforcée de passer le message aux OS présentes le 24 mars « qu'il n'y aura pas de négociation car la DO n'a pas mandat pour la mener ... »

Cette réponse est trop facile et représente une entorse manifeste au dialogue social pourtant prôné par nos dirigeants ! La raison aurait été de répondre à une demande de négociation par une ouverture de négociation et d'aller chercher son mandat pour pouvoir négocier !

Mais Messieurs les DO et DRH comment fait le bébé quand il a faim ? Il le fait savoir, le réclame et le crie parfois ! en créole on dit « Zanfan i plèr pa i giny pa tété »

C'est ce que nous attendons de vous Messieurs de la Direction : Prenez le lead en demandant à votre hiérarchie ce mandat qui permettrait de prendre en considération la situation des salariés de la DORM.

Remercier les salariés pour leur engagement ou autre ne « nourrit pas son homme », mais montrer l'estime que vous avez pour eux et leur travail via une revalorisation de leur pouvoir d'achat en ces temps troubles et difficiles serait un signe fort et apprécié.

Fin de la déclaration